



Mission régionale d'autorité environnementale

Guadeloupe

Compte-rendu et relevé de décision

de la réunion du 5 décembre 2018 de la MRAe Guadeloupe

Participants :

MRAe : Nicole **Olier**, membre associé ; François-Régis **Orizet**, président

DEAL : Catherine **Badlou**, chargée de mission au pôle Evaluation environnementale ; Pascal **Perfettini-Derenne**, chef du pôle Evaluation Environnementale ; Nicolas **Rougier**, directeur-adjoint

Autres : Thierry **Galibert**, expert CGEDD

I- Points soumis à délibération

Le compte-rendu de la réunion du 3 octobre 2018 est approuvé

II- Points non soumis à délibération

II-1 La prochaine réunion de la MRAe est programmée le jeudi 10 janvier de 8h30 à 11h00 (heure de Guadeloupe – soit 13h30 à 16h00 en heure de Paris). Le point unique prévu à l'ordre du jour est la décision au cas par cas concernant le PPA de l'aire urbaine de Pointe-à-Pitre / Les Abymes

II-2 La DEAL a présenté un point de l'état d'avancement des PLU en Guadeloupe, résumé par la carte jointe à ce compte-rendu.

Fait à Paris La Défense, le 5 décembre 2018

François-Régis Orizet

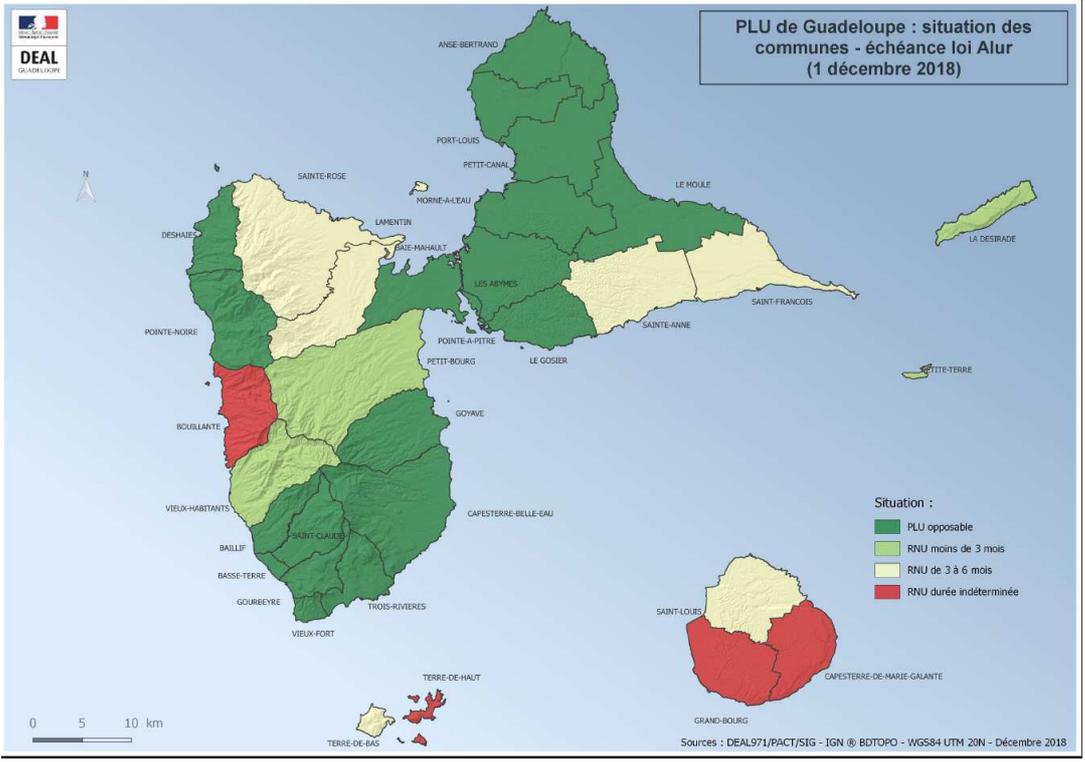


Figure 1 : Situation des communes de Guadeloupe en matière de PLU au 1er décembre 2018